Martigné-Ferchaud, le 10 novembre 2026

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu à la mairie, salle du Conseil Municipal, le :

Jeudi 19 novembre 2026 à 20 h

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 octobre.

L'ordre du Jour sera le suivant :

1 : Finances locales – Décision budgétaire – Budget principal – Décision modificative n°1

2 : Finances locales – Décision budgétaire – Budget annexe du Bocage – Décision modificative n°1

3 : Fonction publique – Personnel communal – Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine

4 : Fonction publique – Personnel communal – Convention générale d'utilisation des missions facultatives proposée par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine

5 : Intercommunalité - Rapport annuel 2025 de Roche aux Fées Communauté

6 : Rapport annuel – Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2025

7 : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées – Compte-rendu de délégations de missions complémentaires

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

En Mairie le 10 novembre 2026
Le Maire,
Patrick HENRY